5 À la fourche, prendre à droite le chemin pénétrant dans le bois, en direction de la ferme d'Harauchamp. Avant l'indication « chemin privé », obliquer à gauche sur un chemin forestier. Bien suivre le balisage. Après 650 m, aller à droite. Au T, se diriger à gauche et continuer tout droit. [> croix Nicasse].

6 Sortir du bois et aller tout droit entre les espaces cultivés [> point de vue]. Dans le virage, quitter le chemin de sable et descendre tout droit. Au T, prendre à gauche un chemin goudronné. Passer devant le cimetière, continuer dans la ruelle Bauclin bordée de tilleuls. Arriver à Thonne-les-Prés. À l'intersection, prendre à gauche la rue des Roses. Avant l'église, descendre à droite et passer sous la voie ferrée. Au débouché avec la rue de la Barrière, prendre à gauche, puis encore à gauche pour arriver sur la Grande Rue. Avant le viaduc, prendre à droite la rue de Benoist, passer devant l'entrée du château, puis une première fois sous le viaduc [> viaduc et château].
Tourner à droite, franchir la Thonne et longer le viaduc. Au T, aller à droite sur la D 110 (prudence) et passer une seconde fois sous le viaduc. Longer le mur d'enceinte du château (prudence, virages avec peu de visibilité).

7 À la statue de Jeanne d'Arc, quitter la route et monter à gauche pendant 600 m jusqu'à la D 110d. Traverser (prudence) et continuer en face sur un chemin herbeux en direction de la citadelle de Montmédy. Au débouché du chemin, traverser une petite route, continuer tout droit, passer devant un cimetière et s'engager à droite sur la route goudronnée pour rejoindre le point de départ.

LÉGENDE

- À voir
- **A** LA VILLE DE MONTMÉDY *(altitude 275 m / 0,0 km)*
- **B** LES FOLIES DE MONTMÉDY *(altitude 299 m / 1,2 km)*
- **C** VILLAGE DE THONNELLE *(altitude 204 m / 5,0 km)*
- **D** L'ÉGLISE SAINT-GEORGES *(altitude 200 m / 10,7 km)*
- **E** VILLAGE DE THONNE-LES-PRÉS *(altitude 183 m / 11 km)*

la Meuse !

UNION EUROPÉENNE

FFRandonnée Meuse

CHARTE DU RANDONNEUR

Bonnes pratiques et recommandations :

- J'évite de partir seul et j'informe mon entourage du parcours prévu
- Je reste sur les sentiers balisés afin de respecter la faune et la flore locales, mais également pour éviter les accidents
- J'emporte mes déchets avec moi et ne laisse pas de trace de mon passage
- Je tiens mon chien en laisse en toutes circonstances
- J'évite de faire trop de bruit afin de ne pas déranger les animaux mais également les autres promeneurs
- Je ne fais pas de feu dans la nature, que ce soit dans la forêt ou ailleurs
- Je ne pratique pas le bivouac ou le camping sauvage et me renseigne sur les possibilités d'hébergement dans les environs
- Je ne cueille pas de plantes ou de fleurs, je respecte les cultures et plantations, ainsi que les champs
- Je suis vigilant à proximité des parcelles agricoles en cours de traitement
- Je me renseigne sur les dates et les coutumes de chasse locales

112	15	17	18	GENDARMERIE DE MONTMÉDY
URGENCES	SAMU	POLICE	POMPIERS	03 29 80 10 27

Ne pas jeter sur la voie publique

PAYS DE MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME

+33 (0)3 29 80 15 90
bonjour@destination-montmedy.fr
www.destination-montmedy.fr
@paysdemontmedytourisme

Circuit N° PR 111

L'échappée royale

PAYS DE MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME

difficulté

11,8 km

3h00

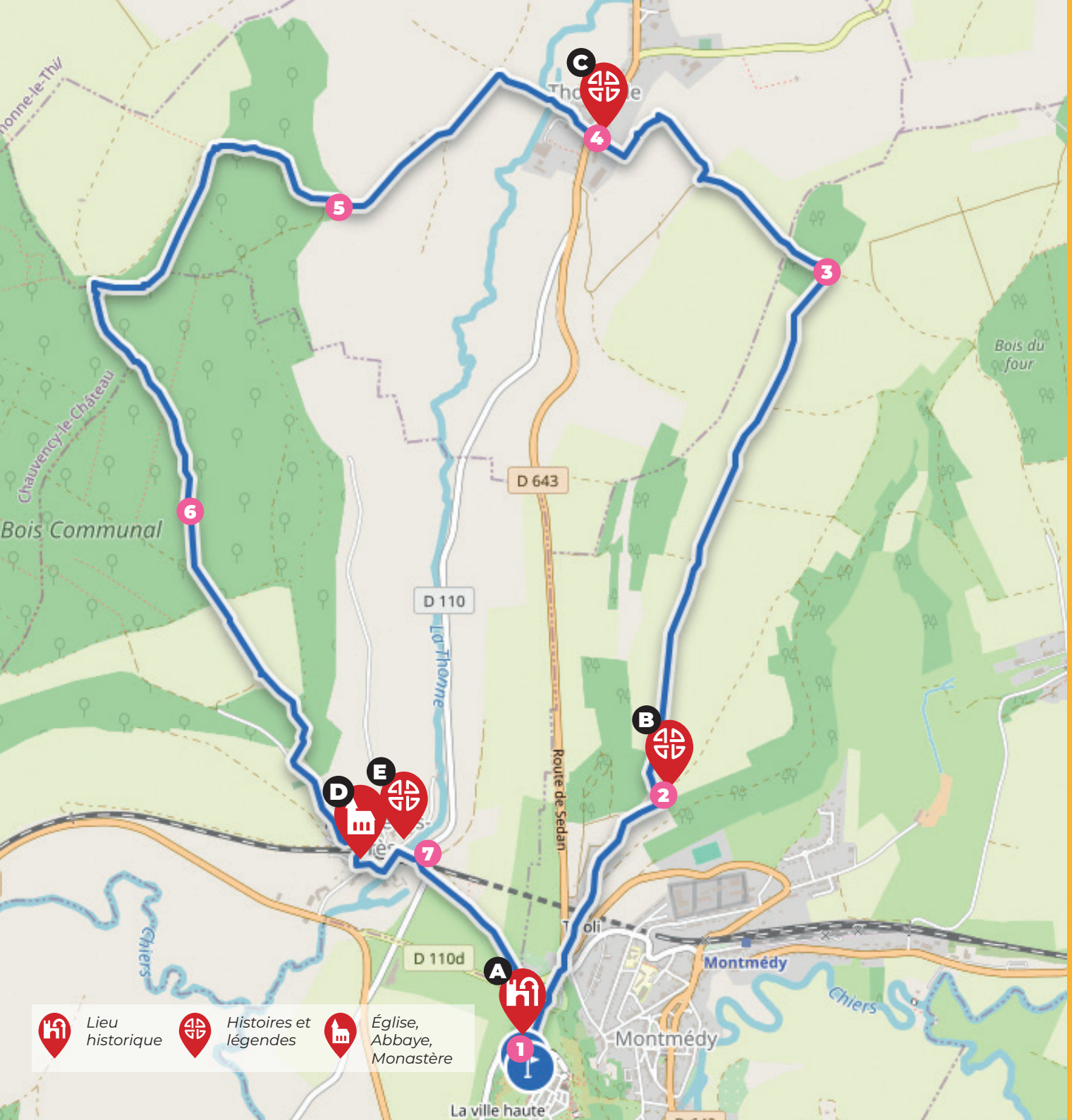

L'échappée royale

1 Dos au gîte « Le pigeonnier » de la ville haute de Montmédy, descendre tout droit. Après le lavoir, traverser les deux ronds-points et arriver à la D 643.

2 La traverser (prudence) et prendre en face la rue des Folies. À la fourche, [> possibilité d'un aller/retour pour la Vierge de Tivoli et le panorama à 150 m sur la droite] monter à gauche sur une petite route bordée de vieux murs de pierres sèches. Rester sur le chemin goudronné, passer près d'une antenne [> point de vue] et à l'intersection suivante, continuer tout droit pendant 2,2 km sur l'ancienne voie romaine le long des champs cultivés [> blockhaus et point de vue].

3 Au T prendre à gauche [> point de vue]. Après 700m, descendre à droite par un sentier herbeux. Arriver à Thonnelle par la ruelle des Grands Jardins. [> plaque commémorative, demeure où Louis XVI devait passer la nuit dans sa fuite].

4 Traverser la D 643 et descendre en face dans la rue de l'Église. À la fourche, poursuivre tout droit dans la rue de l'Église, franchir la Thonne. À la table de pique-nique abritée, prendre à gauche le chemin goudronné, passer devant plusieurs hangars agricoles, la montée est soutenue sur environ 1 km.

Vos points de repères :
Les parcours que nous vous présentons ont été repérés, validés et balisés par la Fédération Française de Randonnée, merci pour leur travail !
À ce titre, vous êtes guidés grâce à la charte de balisage de la fédération

Exemple de balisage

TYPE DE SENTIER	GR®	GR® PAYS	PR®
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			